

Informations sur le cours :

- Dates :
 - o Cours magistral : 7, 21 janvier ; 4, février ; 4, 18 mars ; 1 avril.
 - o Travaux Dirigés (TD) : 14, 28 janvier ; 25 février ; 11, 25 mars ; 22 avril.
- Heure : 10h15 – 12h15 (CM & TD, groupe 1) ; 14h – 16h (TD, groupe 2)
- Lieu : Ilot Bernard Dubois, Salle 11 (Marseille)
- Heures de bureau : sur rendez-vous
- Présence : obligatoire lors des séances de TD.

Informations sur les enseignants :

- Professeur : Romain Ferrali [romain.ferrali@univ-amu.fr], Aix-Marseille School of Economics, Ilot Bernard Dubois, 5-9 Boulevard Maurice Bourdet, Marseille.
- Chargé de TD : Sam Jackson [sam-robert.jackson@univ-amu.fr], Aix-Marseille School of Economics, Ilot Bernard Dubois, 5-9 Boulevard Maurice Bourdet, Marseille

Ce syllabus pourra être modifié à la discrétion du professeur, Romain Ferrali.

1. Prérequis

Economie (Lycée Thiers, Automne) ; Mathématiques (Lycée Thiers, Automne)

2. Description du cours

Ce cours fournit une introduction à l'usage des méthodes formelles en économie, à travers la théorie microéconomique.

3. Compétences pédagogiques

Les étudiants qui valideront ce cours seront à même de :

- Comprendre l'utilité des méthodes formelles en sciences sociales
- Comprendre les enjeux fondamentaux de la théorie du choix et de l'équilibre du marché
- Résoudre et discuter de modèles mathématiques simples

Plus généralement, ce cours contribue à deux objectifs pédagogiques du programme CyPES – Sciences sociales des sociétés et leur histoire :

- Se cultiver, et s'engager dans une formation permettant de prendre la mesure des défis du monde contemporain.
- Comprendre et questionner la société grâce à des enseignements pluridisciplinaires.

4. Matériel de cours

Le cours suit librement le manuel suivant :

- Varian, Hal R. 2014. *Introduction à la microéconomie*, 8^e édition. De Boeck.

5. Evaluation

Les étudiants sont répartis en groupes de quatre personnes.

- Contrôle continu : Chaque étudiant est évalué trois fois durant le semestre. Chaque évaluation est notée sur 20 points. A la fin des séances de TD, le chargé de TD remet aux étudiants des exercices qui devront être remis avant le début de la séance suivante.
- Examen final : exercices en classes, notés sur 20 points, lors d'un examen de 2h.

La date de l'examen final sera communiquée ultérieurement.

6. Intégrité académique

Il est attendu que les étudiants connaissent et respectent les normes d'intégrité académique telles que définies par d'Aix-Marseille Université. La « Charte relative à la lutte contre le plagiat de l'Université d'Aix-Marseille » (TX-DFD-40, <https://procedures.univ-amu.fr/dfd/tx-dfd-40-charte-relative-a-lutte-contre-plagiat>) rappelle l'attachement de l'Université aux principes de l'intégrité académique :

Afin de garantir la qualité des diplômes délivrés à ses usagers, l'originalité des publications pédagogiques et scientifiques de ses personnels enseignants et/ou chercheurs, et faire respecter les droits de propriété intellectuelle des auteurs, l'Université d'Aix-Marseille est engagée dans la lutte contre le plagiat.

Les cas allégués de fraude ou de plagiat sont traités selon la procédure PR-DAJI-101 « Section disciplinaire usagers », <https://procedures.univ-amu.fr/daji/pr-daji-101-section-disciplinaire-usagers>.

7. Situations de handicap

L'Université est par essence un lieu ouvert, universel, consacrant l'égalité des droits et des chances. Institution publique, elle a pour mission de favoriser l'insertion et la réussite de tous. Autour de ces valeurs, l'appropriation de la question du handicap est éminemment importante. Aix-Marseille Université y est profondément attachée, et s'engage en faveur du handicap.

Pour bénéficier d'aménagements pour vos études et/ou examens, rapprochez-vous le plus tôt possible de la mission handicap de votre campus.

Pour plus d'informations, consulter <https://www.univ-amu.fr/fr/public/mission-handicap-amu>

8. Planning provisoire et bibliographie

La colonne « Références » indique les chapitres du manuel couverts durant la séance.

| Séance | Thème | Concepts | Références |
|----------|-----------------|-----------------------|------------|
| 1 et 2 | Le consommateur | Préférences et budget | 2-5, 7 |
| 3 et 4 | | La demande | 7, 14, 15 |
| 5 et 6 | Le producteur | La firme | 19-22 |
| 7 et 8 | | L'offre | 23, 24 |
| 9 et 10 | Le marché | L'équilibre du marché | 16, 34 |
| 11 et 12 | | Monopole et oligopole | 25, 26, 28 |